



Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 3 858 861,17 euros  
Siège social : 80-84 Rue des Meuniers, 92220 Bagneux  
477 699 144 R.C.S. Nanterre

GENOMIQUE | THERAPIES CELLULAIRES & GENIQUES |  
BIOPRODUCTION

---

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2023**

GENOMIC VISION annonce que l'Assemblée Générale Mixte s'est tenue ce jour au siège social de la Société.

Les actionnaires qui ont déposé les résolutions numérotées C, D, E et F ont fait savoir à la Société préalablement à l'Assemblée qu'ils souhaitaient finalement les retirer. Par conséquent, le bureau de l'Assemblée en a pris acte et ne les a pas soumises au vote.

Les résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire numérotées de 1 à 25 ont été adoptées par l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce jour à l'exception des 8ème et 9ème résolutions.

L'Assemblée Générale a ainsi approuvé les résolutions portant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercices clos le 31 décembre 2022 et l'affectation du résultat.

Elle a en outre approuvé la ratification des conventions réglementées. Les résolutions relatives à la rémunération des mandataires sociaux ont été approuvées, à l'exception des résolutions relatives au say on pay ex post individuel de Monsieur Jérôme VAILLAND, membre du Directoire jusqu'au 4 mars 2022 (8ème résolution) et de Madame Dominique REMY-RENOU, Présidente du Directoire jusqu'au 11 juillet 2022 (9ème résolution).

L'Assemblée a par ailleurs décidé de renouveler les délégations et autorisations financières mises à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale a rejeté la résolution A portant sur la décision de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

En conséquence, les actionnaires n'ont pas statué sur la résolution B qui portait sur la nomination d'un liquidateur sous conditions suspensive de l'adoption de la résolution A.

Les résultats complets des votes des résolutions seront disponibles prochainement sur le site internet de la Société [www.genomicvision.com](http://www.genomicvision.com).

\*\*\*

#### **A PROPOS DE GENOMIC VISION**

GENOMIC VISION est une société de biotechnologie développant des produits et des services pour la caractérisation précise des modifications du génome. Nous fournissons des solutions intégrées d'analyse génomique de haute précision pour améliorer le contrôle de la qualité et les normes de la bioproduction, et des thérapies géniques. Grâce à la technologie du peignage moléculaire et à l'intelligence artificielle, la société fournit des mesures quantitatives et robustes nécessaires à la caractérisation fiable des lignées cellulaires transformées et à la prédiction de leurs performances, en particulier dans le contexte des processus de bio-fabrication et des thérapies géniques. La technologie de peignage moléculaire de Genomic Vision a d'autres applications dans le développement de médicaments ciblant la réplication de l'ADN et les mécanismes de réponse aux dommages de l'ADN, en visualisant la cinétique de réplication ainsi que le maintien de la longueur des télomères. Genomic Vision, dont le siège se trouve à Bagneux, près de Paris, est une société publique cotée au compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext : GV - ISIN : FR0011799907).

Pour plus d'informations, consultez [www.genomicvision.com](http://www.genomicvision.com)

## CONTACTS

### Genomic Vision

Aaron Bensimon  
Président du Directoire  
Tel.: +33 1 49 08 07 51  
[investisseurs@genomicvision.com](mailto:investisseurs@genomicvision.com)

### Consilium Strategic Communications

Relations internationales avec les  
investisseurs  
Et communications stratégiques  
Tel.: +44 (0) 20 3709 5700  
[GenomicVision@consilium-comms.com](mailto:GenomicVision@consilium-comms.com)

### NewCap

Relations françaises avec les  
investisseurs  
Et communications stratégiques  
Tel.: +33 1 44 71 94 94  
[gv@newcap.eu](mailto:gv@newcap.eu)

### Ulysse Communication

Relations de presse  
Bruno Arabian  
Tél.: +33 1 42 68 29 70  
[barabian@ulyse-communication.com](mailto:barabian@ulyse-communication.com)



Membre des indices CAC® Mid & Small et CAC® All-Tradable

## DECLARATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 avril 2023, sous le numéro d'enregistrement D. 23-0383, disponible sur le site internet de la Société ([www.genomicvision.com](http://www.genomicvision.com)) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Genomic Vision a mis en place un financement sous forme d'OCABSA avec son partenaire financier. Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché, ce qui est susceptible de créer une pression baissière sur le cours de l'action ainsi qu'une dilution.

Les actionnaires sont donc susceptibles de subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société. La société a réalisé plusieurs opérations de financement dilutif, les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société.